

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 62 (1953)
Heft: 3

Artikel: Henri Dunant, la Croix-Rouge suisse et les Samaritains
Autor: Droin, Denys
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-683168>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les dégâts nécessiteront une année et demie de travail pour que tout soit réparé, pour que chaque demeure soit redevenue habitable ou soit totalement reconstruite. Il faudra plus pour rendre aux champs leur fertilité. Voici une belle maison. Les quatre murs semblent intacts. Entrons: un désordre épouvantable règne. Il semble qu'une formidable déflagration a tout soufflé. Les meubles sont cassés, tout est abîmé; une couche de limon et de sable semble retenir chaque objet prisonnier. Dans un coin un petit chien de peluche, tout noir, paraît attendre que revienne son jeune maître; une poupée démantibulée espère le retour de sa petite infirmière. Ressortons. Une paysanne passe, avec sa coiffe et ses sabots. Elle a voulu revenir à tout prix dans son village ravagé.

Presque tous ont voulu revenir chez eux, ou dans ce qui reste de leur maison. Et tous travaillent, et tous continuent à aimer la mer. Les

réfugiés qui avaient été évacués vers les villes ne sont pas restés longtemps parqués. Les hommes, eux, sont revenus travailler. Ceux ou celles qui sont restés à l'intérieur, les enfants surtout, ne sont plus dans des camps. Ils sont dans des familles qui les garderont jusqu'à ce que le retour soit possible. Dans des familles parce que le Hollandais aime la famille, et déteste les camps, ou tout ce qui les rappelle.

Trop vite, hélas, nous sommes repartis sur une route cahotante et difficile. Devant une maisonnette à moitié emportée, une femme arrosait avec soin et amour, une caisse de fleurs et, si le soleil était caché, il brillait dans les yeux de cette vieille rentrée chez elle malgré tout.

En terminant nous devons remercier nos amis de la radio néerlandaise qui nous ont permis cette courte visite.



Mürset

En 1895, à l'occasion d'articles publiés par la revue de la Croix-Rouge suisse dont il assurait la rédaction, le colonel Mürset entre en correspondance avec Henri Dunant dans sa retraite d'Heiden *).

Une chaude amitié naît peu à peu de ce commerce épistolaire*. Dunant en vient à considérer Mürset comme son défenseur, son champion. Le solitaire d'Heiden éprouve un besoin bien compréhensible d'approbation. A cette époque où, délaissé par Genève, il n'avait pas encore reçu la consécration universelle qu'allait lui apporter le Prix Nobel, il est naturel que Dunant saisisse cette occasion de se tourner vers

*) Cf. «La Croix-Rouge suisse», 15 avril 1952. Lettres inédites d'Henry Dunant au colonel Mürset (I).

Henri Dunant, la Croix-Rouge suisse et les Samaritains

Lettres inédites au colonel Mürset
présentées par Denys Droin

la Croix-Rouge suisse pour y chercher la justification à laquelle il aspire.

Il ne manque pas d'exprimer la reconnaissance qu'il doit à son correspondant et son souci de vérité et d'exactitude historique doit être considéré comme une réponse de sa part à la confiance qui lui est témoignée.

«Je désire que tout ce que publie «Das Rote Kreuz» ne puisse être controversé, ni critiqué. Je le désire pour vous qui m'avez montré tant de bienveillance et je le désire pour le représentant officiel pour la publicité de l'œuvre en Suisse. J'admire votre courage et votre énergie et votre dévouement dans cette noble tâche d'abnégation que vous avez entreprise. Je puis apprécier mieux que qui que ce soit tout votre mérite pour l'avoir entreprise et pour y persévérer si vaillamment.»
(L. du 13 septembre 1895.)

Particulièrement touchantes sont les lignes par lesquelles Dunant remercie le colonel Mürset, en sa qualité de secrétaire de l'Alliance suisse des Samaritains, de l'honneur qui vient de lui être décerné:

Rote Kreuz

Offizielles Organ

Abonnement:
Für die Schweiz jährlich 3 Fr.,
halbjährlich 1.50 Fr., viertelj.
jährlich 1 Fr.,
Für d. Ausland jährlich 4 Fr.,
Preis der einzelnen Nummer
20 Cts.

Inserationspreis:
per einzeiner Anzeige:
Schweiz 30 Cts. Ausland 40 Cts.
Reklame: 1 Fr. per Redac-
tionsseite. Verantwortlich für
den Inhalten u. Reklame ist:
Haasenstein und Vogler.

**Schweiz. Centralvereins vom Roten Kreuz, des schweiz. Militärsanitätsvereins
und des Samariterbundes.**

Korrespondenzblatt für Krankenvereine und Krankenmobilienmagazine.

— Erscheint am 1. und 15. jeden Monats. —

Redaktion und Verlag: Dr. med. Alfred Mürset, Oberstleutn., Bern.
Kommissionsverlag: Fr. Schmidinger, Buchhandlung, Bern.

Annoncen-Regie: Haasenstein und Vogler in Bern und deren sämtliche Filialen im In- und Auslande.

Henri Dunant und die Genfer Konvention

(Bereiche vom Roten Kreuz.)

Heiß war der Tag und blutig die Schlacht. Die drückende furchtbare Schwüle, unter welcher die in blinder Raserei sich zerstreuenden Kriegermassen seit dem frühen Morgen miteinander gerungen, hatte sich endlich aufgelöst in ein wolkenbruchartiges Gewitter; der eherne Mund der Kanonen war verflümmelt vor dem Krachen des Donners, das majestätisch über das Schlachtfeld hinwollte. Den Österreichern verschaffte der ausbrechende Sturm den Elementen gegen den österreichischen Kaiser Franz Joseph ins Feuer führte. Aber die wenigen, von den armen Soldaten, welche an jedem Freitag Abend verflümmelt auf blutigem Rasen lagen und die Lust mit ihrem Jammergeschrei erfüllten, möglicher gewüstet haben, warum sie sich geschlagen hatten, und wendet der Leser heute seinen Blick nach dem Lande der Griechen und Grioliti, dann fragt auch er sich zweifelnd, ob wohl diese Freiheit jener Opfer wert gewesen...



Henri Dunant.
Nach der einzigen vorhandenen Photo-
graphie vom Jahr 1864.

Nachdem das Tönen des Schlachtes verflümmelt, wagen die Leute der Umgegend und die frischgezogene Begleiter der Heere sich herzu. Da liegt unter einem Baum ein französischer Lieutenant; eine Kartätsche hat ihm den linken Arm zerstört. Ein ungarischer Soldat, von Mordeblut noch erfüllt, schlägt auf ihn an, doch ein österreichischer Offizier eilt herbei, wehrt dem Ungarn und lädt voll Mitleid den feindlichen Offi-

*) Autographierter Abriss aus der „Schweizerischen Freitagszeitung“ vom 17. Mai 1895. Auch das Exemplar zum Bild von Henri Dunant wurde uns ins liebenswürdigste Weise von der „S. S. S.“ zur Benutzung überlassen. Das Engekommen der „S. S. S.“ wird verbindlichst verdankt.

«Vous m'avez fait un immense plaisir par la nomination de membre honoraire du «Schweizerischer Samariterbund» qui a eu lieu à Burgdorf le 16 juin dernier, et dont j'ai reçu aujourd'hui le magnifique diplôme, par les soins de M. Louis Cramer, de Zurich.

Je désire, quoique tardivement, vous exprimer ma reconnaissance, car vous avez bien contribué à cette nomination. Venant de vous, M. le colonel, de vos honorés Collègues et d'une si grande multitude de braves cœurs, comme le sont tous les Samaritains suisses, cette distinction est pour moi plus grande que toute autre en Europe et dans le monde entier. Vous le comprendrez mieux encore, lorsque vous saurez que dès l'année 1849, j'ai eu l'idée que j'ai cherché à réaliser, de la création des «Samaritains de la Paix» sans distinction d'opinions, de partis, de classes, de religions et de nations. Mais, à cette époque reculée, mes efforts dans ce but ne réussirent pas et je ne fus pas compris.

Aujourd'hui les choses ont bien changé, et, comme je l'écrivais il y a quelque temps à M. Louis Cramer, «si l'on salue le soldat qui va défendre sa patrie, on s'incline devant le Samaritain qui est prêt à exposer sa vie pour le salut de son prochain.»

(L. du 22 août 1895.)

On constate que cette correspondance avec le colonel Mürset amène Henry Dunant à «penser la Croix-Rouge» sous l'angle suisse, à imaginer le rôle que la Croix-Rouge suisse et les Samaritains suisses ont à jouer dans ce mouve-

ment universel. Le 21 septembre 1895, il adresse, en effet, à Mürset, la suggestion suivante dans une longue lettre dont chaque paragraphe pourrait faire l'objet d'un commentaire:

Cher Monsieur et Honoré Colonel,

Permettez-moi de vous suggérer une idée, — idée que vous avez sans doute aussi, et que vous aurez probablement eue avant moi. Voici ce dont il s'agit:

N'y aurait-il pas moyen d'avoir, à Berne ou à Zurich, en 1897, par exemple, pendant l'été, de grandes manœuvres Samaritaines fédérales, réunissant, pour faire des exercices pratiques, des délégations des Corps Samaritains déjà bien exercés de tous les cantons suisses? — Ce serait une mobilisation générale nationale civile, où l'humanité trouverait son compte. — Ce serait, en quelque sorte, de grandes assises charitables helvétiques, quoique modestes et sans fracas, et pour tout le peuple. Ce serait comme un Tir fédéral pacifique humain, et surtout pratique. — Il serait étrange, en effet, que «l'humanité» pure ne puisse pas avoir aussi ses assemblées générales fédérales, alors que toutes les associations, de tous genres (utilité publique, corps enseignant, gymnastique, géographie, sciences, arts, fanfares, orphéons, Belles-lettres, etc.), ont leurs assemblées fédérales et même internationales, en Suisse.

Ce qui élève, grandit et honore un pays ce ne sont pas les belles paroles (comme par exemple, dans les Tirs fédéraux — disons-le *entre nous*, sans rien ôter de leur mérite) — mais ce sont les belles actions.

Réaliser la fraternité véritable est un grand exemple. Et qui donc donne un plus bel exemple de fraternité que les Samaritains? Cette institution est appelée à porter des fruits excellents. Il faut que tous les enfants, de toute la Suisse, apprennent à les honorer, et qu'on envoie de partout, si possible, les écoles pour assister à ces grandes manœuvres, si elles ont lieu, en faisant un jour de vacance, un jour de fête patriotique pour la jeunesse.

Il s'agit donc de réaliser une union plus intime, en Suisse, entre tous les Samaritains de la Croix-Rouge; de compléter le réseau des Sections cantonales, car j'ai dit tous les cantons suisses: c'est obliger les cantons paresseux qui, aujourd'hui, n'ont pas de Samaritains, à se hâter d'en avoir pour 1897, et par l'émulation la plus noble, les forcer de préparer des corps qui puissent prendre part aux grandes manœuvres fédérales de 1897; afin qu'aucun canton ne manque à l'appel. Quel stimulant pour eux! Ce serait un grand élan donné à l'institution samaritaine, et une impulsion salutaire à l'œuvre entière. — Dix-huit mois ne sont pas trop pour préparer l'opinion, d'accord avec la direction de la Croix-Rouge suisse dont vous faites partie. — Ce serait une occasion excellente pour recruter des milliers de membres actifs et passifs; pour provoquer des legs, des donations, comme en Amérique, etc.; pour resserrer les liens qui unissent les Samaritains à la Croix-Rouge.

La publicité donnée à ces réunions par les journaux, et autres moyens, sera utile à l'œuvre entière; et le public suisse en comprendra enfin toute l'importance, en voyant le côté pratique et bienfaisant. L'opinion vous soutiendra, car ce sera populaire. — Les sociétés de Sauvetage près des lacs, rivières, etc., pourraient aussi être invitées, etc.

Enfin, une chose qui pourrait être très utile (quoi qu'il s'agisse de manœuvres nationales) ce serait d'in-

viter les Samaritains d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie; les Infirmiers-Brancardiers de certaines parties de la France; les Corps sanitaires de la Croix-Rouge d'Italie ..

Si des Samaritains de Kiel, etc., et des Brancardiers de Reims, etc., venaient en corps, pour faire des manœuvres avec les moyens qui leur sont propres, cela donnerait un très grand intérêt et serait utile pour l'humanité; ce serait un exemple de fraternité humaine bon à donner pour l'avenir, en vue des éventualités guerrières auxquelles l'Europe ne peut échapper dans un temps plus ou moins éloigné. En tous cas, un concours international pratique de ce genre n'a encore jamais eu lieu; et ce serait une gloire pour la Suisse de le réaliser, même dans une petite mesure.

Si les manœuvres fédérales des Samaritains ont lieu, soit à Berne, soit à Zurich, il est plus que probable qu'on aurait l'appui des Autorités fédérales, cantonales, municipales; des administrations des chemins de fer, etc.; le concours amical des musiques, orphéons, pompiers, milices, gymnastes, écoles, etc.; enfin, les sympathies de tous, car l'Œuvre est pour tous.

Avec mes salutations empressées
votre bien dévoué
(signé) J.-H. Dunant.

L'action exercée au cours des deux guerres mondiales tant par le Comité international de la Croix-Rouge que par notre Société nationale, appuyés l'un et l'autre par la population suisse toute entière, a réalisé d'une matière concrète — mais dans des circonstances combien tragiques — le vœu qu'en 1895 formulait à Heiden, pour son pays, l'animateur de la Croix-Rouge.

Dans une dernière lettre, datée de mai 1899, Henry Dunant adresse au colonel Mürset ses condoléances pour la mort du colonel Ziegler, médecin en chef de l'armée. Il ignore encore que son correspondant vient d'être appelé à succéder à son chef.

Pendant plus de dix ans le colonel Mürset remplit avec distinction la fonction de médecin en chef de l'armée. A ce poste, il exerça une grande activité au sein de la Croix-Rouge et représenta la Suisse à plusieurs conférences internationales, participant notamment à l'établissement de la Convention de Genève de 1906. Il devait mourir prématurément en août 1910 unanimement regretté par l'armée et par le pays.

Une institution auxiliaire de la Croix-Rouge suisse

La société suisse des troupes du service de santé

Par Ad. Pfirter, président régional

La Société suisse des troupes du service de santé est entrée avec 1953 dans sa 73^e année. Elle compte plus de 3000 membres répartis dans 43 sections. Celles-ci sont groupées en cinq groupements régionaux: la Suisse romande constitue un groupement régional.

L'organisation de la Société est hiérarchique: un officier technique est adjoint aux comités de section; le comité régional au-dessus des sections possède également un officier technique; le Comité central est complété par une commission technique dirigée par un officier supérieur.

Le but de l'association est de donner aux hommes incorporés comme soldats dans le Service de santé l'occasion de maintenir et de parfaire leurs connaissances sanitaires, d'étudier les méthodes nouvelles, de s'adapter au nouveau matériel, de former enfin des hommes capables de ce débrouiller seuls dans n'importe quelle situation. Elle prépare également des chefs de groupe et des instructeurs.

Son programme annuel d'instruction est étudié par la Commission technique avant d'être présenté aux Groupements régionaux et aux sections. Ce programme traite tous les points:

premiers soins aux blessés,
soins aux malades,
improvisations,
transports divers,
cours théoriques et pratiques,
connaissances diverses,
lecture de carte,
orientation à la boussole, etc.

Le programme établi par la Commission technique doit être exécuté au cours de l'exercice annuel. Les sections restent libres d'y adjoindre d'autres problèmes pouvant intéresser leurs membres, soit causeries médicales, visites d'hôpitaux, etc.

Le Groupement régional romand est composé de six sections: Genève, Lausanne, Fribourg, Payerne, Vevey et Yverdon. L'activité de ces sections est encourageante, malgré la difficulté de recrutement qui se fait surtout



Un exercice régional: la critique.